

Date de génération de ce justificatif : 23/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SKEUDENN BREIZH – Constitution de société

Référence : L023176

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 9 février 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 09/11/2023, il a été constitué une SASU dénommée : SKEUDENN BREIZH Siège social : 2 LA VILLE MENGUY 22330 LE MENÉ Capital : 100 € Objet social : COMMUNICATION, FORMATION, CREATION DIGITAL, PHOTO ET VIDEO Président : M WOLTERDORF LAURENT demeurant 1 RUE DE BROCELIANDE 35380 PLÉLAN-LE-GRAND élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

[Consulter cette annonce en ligne](#)